Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Boucher, veuillez visiter :
bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Boucher

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2005 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Inégalités économiques et droits humains** (2 questions) — **Page 3**
2. **Description et interprétation des dessins** (2 questions) — **Page 4**
3. **Facteurs de difficulté des petits producteurs** (1 question) — **Page 5**
4. **Origine et portée du nom Max Havelaar** (4 questions) — **Page 6**
5. **Solution et étapes historiques du commerce équitable** (2 questions) — **Page 8**
6. **Comparaison du prix d'un paquet de café** (2 questions) — **Page 9**
7. **Améliorations procurées aux producteurs** (1 question) — **Page 10**
8. **Rendre le commerce équitable plus populaire et performant** (1 question) — **Page 11**
9. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U40 - Expression et connaissance du monde/2005/BP Boucher - U40 - Expression et connaissance du monde - Session 2005 - 2-Sujet.pdf

1. Inégalités économiques et droits humains

Les documents 1A et 1B présentent la situation économique de petits producteurs de pays pauvres et rappellent le droit à une rémunération équitable. Les questions portent sur les pays cités et sur le respect de ce droit au regard des conditions décrites.

Question a. À partir du document 1A, reproduisez le tableau et classez les douze pays mentionnés au début de l'extrait selon les continents américain, africain et asiatique.

Continent américain	Continent africain	Continent asiatique
Brésil, Cuba, Bolivie, Mexique, Nicaragua	Ghana, Éthiopie, Afrique du Sud	Thaïlande, Palestine, Philippines, Sri Lanka

Le classement reprend les douze pays cités au début du document 1A : cinq en Amérique, trois en Afrique et quatre en Asie.

Tableau des pays classés par continent



✓ RÉPONSE À RETENIR

Amérique : Brésil, Cuba, Bolivie, Mexique, Nicaragua. Afrique : Ghana, Éthiopie, Afrique du Sud. Asie : Thaïlande, Palestine, Philippines, Sri Lanka.

Question b. À partir des documents 1A et 1B, dites si l'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme est respecté dans les pays évoqués par Tristan Lecomte. Expliquez votre réponse et justifiez-la en relevant une phrase du document 1A.

Non, ce droit n'est pas respecté pour la large majorité des petits producteurs évoqués. L'article 23 garantit une rémunération suffisante pour assurer au travailleur et à sa famille une vie digne. Or, le document 1A décrit des revenus très faibles et des ventes souvent inférieures au prix de revient. Tristan Lecomte écrit : « Avec un dollar de revenu journalier, voire moins, on ne peut pas vivre et faire vivre sa famille dignement. » Cette phrase montre que leur rémunération ne leur permet pas de satisfaire ce droit.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Non : la rémunération de la majorité de ces producteurs ne leur permet pas de vivre dignement avec leur famille.

2. Description et interprétation des dessins

Le document 2 est un extrait de dépliant présentant deux dessins autour du café et de sa vente. Il faut décrire ces images, puis expliquer ce que leur auteur entend dénoncer.

Question a. Décrivez les dessins du document 2.

À gauche, un producteur pauvre et démuni remet une grande quantité de café à un acheteur, qui lui donne 2 dollars. À droite, dans un magasin, un client achète du café au comptoir pour 2 dollars. Les deux scènes reprennent donc le même montant, mais montrent des quantités et des acteurs différents : la récolte vendue par le producteur, puis le café proposé au consommateur.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le producteur vend une grande quantité de café pour 2 dollars ; le consommateur achète du café au magasin pour le même montant.

Question b. Expliquez ce que l'auteur des dessins veut dénoncer.

Le rapprochement des deux scènes dénonce l'injustice d'un système où le producteur reçoit seulement 2 dollars pour une grande quantité de café, tandis que le consommateur paie 2 dollars pour une quantité bien plus petite. Il souligne le déséquilibre du commerce et la faible rémunération des producteurs, qui ne bénéficient pas équitablement de la valeur de leur récolte.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'auteur dénonce la faible rémunération des producteurs et le partage inégal de la valeur du café.

3. Facteurs de difficulté des petits producteurs

Les documents 1A et 2 évoquent les difficultés des petits producteurs agricoles et des artisans des pays pauvres. Il faut croiser les informations du texte et des dessins pour identifier les principaux facteurs de ces difficultés.

Question a. En utilisant les informations données par les documents 1A et 2, retrouvez les principaux facteurs qui expliquent les difficultés des petits producteurs agricoles ou des artisans des pays pauvres.

Le document 1A décrit des producteurs isolés et démunis, qui vivent avec un revenu très faible. Il précise que les prix des matières premières agricoles sont extrêmement bas et que leurs produits sont souvent vendus sous leur prix de revient. Le document 2 illustre cette rémunération insuffisante et dénonce l'inégalité des échanges entre producteurs et acteurs de la commercialisation.

- Faibles revenus et pauvreté.
- Prix de vente trop bas, parfois inférieurs au coût de revient.
- Isolement et rapport de force défavorable dans le commerce.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Isolement, pauvreté, prix agricoles très bas et vente fréquente sous le prix de revient, dans des échanges inégaux.

4. Origine et portée du nom Max Havelaar

Le document 3 retrace l'origine du personnage Max Havelaar, puis l'histoire de plusieurs initiatives de commerce équitable et du label qui porte son nom. Il situe aussi l'action de Frans van den Hof et de Nico Roozen de part et d'autre de l'Atlantique.

Question a. Indiquez quand le nom de Max Havelaar est apparu pour la première fois et précisez qui était Max Havelaar.

Le document 3 indique que Max Havelaar apparaît en 1860, dans le roman du même nom. Son auteur est le Hollandais Edouard Douwes Dekker, qui écrit sous le pseudonyme de Multatuli. Max Havelaar est le héros du roman, un personnage qui combat l'oppression des paysans d'Indonésie et dénonce le système commercial injuste qui les accable.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> En 1860, Max Havelaar apparaît comme le héros du roman d'Edouard Douwes Dekker, dit Multatuli.

Question b. Indiquez ce que représente aujourd'hui le nom Max Havelaar.

Le document 3 précise que l'alliance de Frans van den Hof et de Nico Roozen donne naissance à Max Havelaar en 1988. Aujourd'hui, ce nom désigne un label-marque du commerce équitable. Il vise à développer les ventes en grande surface tout en garantissant le sérieux des opérations commerciales, afin d'aider le plus grand nombre de paysans.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Max Havelaar est aujourd'hui un label-marque du commerce équitable.

c.

Question c.1. Dans le document 3, indiquez ce que désigne l'expression « de l'autre côté de l'Atlantique ».

« De l'autre côté de l'Atlantique » désigne le Mexique, situé en Amérique, par opposition au côté européen évoqué ensuite. Le document précise que le Père Frans van den Hof vivait au Mexique et y dénonçait l'exploitation des petits producteurs de café par les négociants. L'expression renvoie donc au lieu où il agissait, et non à un organisme ou à une personne.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> « De l'autre côté de l'Atlantique » désigne le Mexique, où vivait Frans van den Hof.

Question c.2. Dans le document 3, indiquez ce que désigne l’expression « de ce côté-ci ».

« De ce côté-ci » désigne le côté européen de l’Atlantique, opposé au Mexique mentionné juste avant. Le texte y situe Nico Roozen, qui veut étendre à la grande distribution les idéaux des organismes de commerce alternatif, comme Artisans du Monde. Il s’agit donc de l’Europe, représentée dans le récit par ce Néerlandais, sans que le texte précise la ville où il se trouve.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

« De ce côté-ci » désigne l’Europe, du côté de Nico Roozen, Néerlandais.

5. Solution et étapes historiques du commerce équitable

Les documents 1A et 3 présentent une solution destinée à aider les petits producteurs des pays pauvres. Il faut la nommer, puis construire un axe chronologique retraçant les principales étapes de sa mise en place depuis la fin des années 1950.

Question a. Les documents 1A et 3 évoquent une même solution pour venir en aide aux petits producteurs des pays pauvres. Relevez l'expression qui la désigne.

Dans le document 1A, Tristan Lecomte désigne directement la solution par l'expression « commerce équitable ». Le document 3 reprend cette expression pour raconter le développement d'initiatives qui visent à mieux rémunérer les petits producteurs et à améliorer leurs conditions commerciales. C'est donc cette formulation, commune aux deux documents, qu'il faut relever.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le commerce équitable.

Question b. À partir du document 3, retrouvez les principales étapes de la mise en place de cette solution depuis la fin des années 1950 et reportez-les sur un axe chronologique que vous construirez.

Le document 3 fait commencer cette histoire à la fin des années 1950, avec le projet d'Oxfam de vendre l'artisanat de réfugiés chinois. Il indique ensuite la création d'organisations, la vente de sucre de canne, l'ouverture de magasins et leur diffusion en Europe. Enfin, en 1988, l'alliance de Frans van den Hof et Nico Roozen donne naissance au label-marque Max Havelaar destiné à la grande distribution.

Étapes du commerce équitable

Fin des années 1950	Oxfam envisage de vendre l'artisanat de réfugiés chinois.
1964	Oxfam crée la première Organisation de Commerce Équitable.
1967	Création de S.O.S. Wereldhandel aux Pays-Bas ; des groupes tiers-mondistes vendent du sucre de canne.
1969	Ouverture du premier magasin du commerce équitable.
Depuis 1970	Les magasins se développent partout en Europe ; ils sont aujourd'hui plus de 3 000 dans 18 pays européens.
1988	Frans van den Hof et Nico Roozen créent le label-marque Max Havelaar pour la grande distribution.

Principales étapes rapportées dans le document 3.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Fin des années 1950 : projet d'Oxfam ; 1964 : première organisation de commerce équitable ; 1967 : S.O.S. Wereldhandel et vente de sucre de canne ; 1969 : premier magasin ; dès 1970 : diffusion en Europe ; 1988 : création de Max Havelaar.

6. Comparaison du prix d’un paquet de café

Le document 4 compare le prix de vente et la décomposition du prix d’un paquet de café dans le système traditionnel et le système Max Havelaar. Il faut relever les principales différences, puis identifier les bénéficiaires du système Max Havelaar.

Question a. À l’aide du document 4, relevez les principales différences dans la définition du prix d’un paquet de café selon le système traditionnel et le système Max Havelaar.

Éléments du prix	Système traditionnel	Système Max Havelaar
Prix de vente	1,80 à 3 €	2,30 à 3,35 €
Importation, torréfaction et distribution	1,45 à 2,65 €	1,41 à 2,46 €
Exportation	0,14 €	0,14 €
Intermédiaires	0,06 €	Non indiqués
Droit du label	Non indiqué	0,05 €
Gestion de la coopérative	Non indiquée	0,08 €
Petit producteur	0,15 €	0,62 €

Le prix de vente est plus élevé avec le label Max Havelaar. La part versée au producteur augmente nettement, et le prix inclut des frais de label et de gestion de la coopérative, contrairement à la part destinée aux intermédiaires dans le système traditionnel.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Max Havelaar : producteur rémunéré 0,62 € contre 0,15 €, frais de label et de coopérative, sans part attribuée aux intermédiaires dans le schéma.

Question b. Indiquez à qui bénéficie le système Max Havelaar, d’après le document 4.

Le schéma montre que le producteur reçoit 0,62 € avec Max Havelaar, contre 0,15 € dans le système traditionnel. La coopérative bénéficie aussi des 0,08 € de frais de gestion prévus dans ce système.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le système bénéficie surtout au petit producteur et à sa coopérative.

7. Améliorations procurées aux producteurs

Le document 5 rassemble les témoignages de producteurs de bananes, de miel et de café. Ils décrivent les améliorations permises par le meilleur prix et les primes liés au commerce équitable.

Question a. À partir du document 5, relevez les principales améliorations que le commerce équitable procure aux petits producteurs.

Le meilleur prix versé à la coopérative et les primes se traduisent par des progrès dans la production et dans la vie quotidienne des familles :

- Des conseils techniques, une production améliorée et une agriculture durable, respectueuse de l'environnement.
- De meilleures conditions d'hygiène et un meilleur accès aux soins.
- Des plants lavés et séchés, donc plus résistants aux maladies.
- Des maisons améliorées et la scolarisation des enfants.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Production plus durable et résistante; santé, hygiène, logement et éducation des familles améliorés.

8. Rendre le commerce équitable plus populaire et performant

Un sondage IPSOS de 2000 à 2004 indique que la notoriété du commerce équitable augmente, mais que peu de personnes ont acheté un produit portant son label. Il faut proposer des solutions dans un développement organisé d'une trentaine de lignes, puis exprimer et expliquer son choix personnel d'achat.

Question VIII. Dans un développement organisé d'une trentaine de lignes, proposez des solutions qui pourraient rendre le commerce équitable plus populaire et performant. Dites ensuite si vous êtes prêt à acheter ce type de produits et expliquez pourquoi.

Informer et convaincre. La notoriété progresse, de 9 % en 2000 à 51 % en 2004, mais seuls 16 % ont déjà acheté un produit labellisé. Il faut donc expliquer en magasin, dans les médias et à l'école ce que garantit le label et comment le prix rémunère les producteurs. Les témoignages de producteurs peuvent rendre ces effets concrets.

Faciliter l'achat et renforcer la filière. Les produits doivent être plus visibles, disponibles dans davantage de commerces et proposés dans une gamme variée, de qualité et à des prix abordables. Des partenariats durables avec les coopératives, une rémunération juste et des pratiques respectueuses de l'environnement rendraient le système plus efficace.

Je suis prêt à acheter ces produits, notamment du café ou du chocolat, pour contribuer à une rémunération plus équitable. Je vérifierais le label et choisirais selon mon budget.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Informer sur le label, élargir l'offre et faciliter l'accès aux produits. Oui, j'en achèterais pour soutenir une rémunération juste, selon mon budget.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2005)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de brevet professionnel Expression française et ouverture sur le monde, session juin 2005, sans code sujet imprimé, d'une durée de trois heures et de coefficient 3. Le thème est le commerce équitable et la situation des petits producteurs. L'épreuve évalue la compréhension de textes et d'images, l'analyse de données, le repérage chronologique, la rédaction organisée et l'expression d'un point de vue argumenté.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le commerce équitable vise des relations commerciales équilibrées avec des groupes de petits producteurs défavorisés.
- Dans le document 4, la part indiquée pour le petit producteur passe de 0,15 € dans le système traditionnel à 0,62 € avec Max Havelaar.
- Les témoignages associent les revenus et primes à de meilleures pratiques agricoles, à la santé, au logement et à la scolarisation.
- Un développement argumenté présente des propositions, les justifie et expose clairement un point de vue personnel.

Points de vigilance & attentes du jury

- Classez les douze pays du document 1A dans les trois continents demandés et vérifiez que chacun est pris en compte.
- Dans le document 4, distinguez les prix de vente des montants attribués aux différents postes de répartition.
- Pour l'axe chronologique, associez chaque date ou période du document 3 à l'événement correspondant et respectez l'ordre du temps.
- Pour la rédaction finale, respectez la trentaine de lignes, organisez vos idées et justifiez votre choix d'achat.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment comparer la répartition du prix du café dans les deux systèmes ?

Relevez les prix de vente et les montants associés aux postes de répartition dans chaque système. Comparez notamment la somme indiquée pour le petit producteur, ainsi que les coûts d'intermédiaires et les frais spécifiques au système Max Havelaar.

Q : Comment construire l'axe chronologique demandé dans le document 3 ?

Repérez les dates et périodes citées, associez chacune à l'événement décrit, puis placez-les dans l'ordre chronologique. Le texte commence à la fin des années 1950 et évoque notamment des initiatives de 1964, 1967, 1969 et 1970.

Q : Comment organiser le développement d'une trentaine de lignes ?

Présentez brièvement le sujet, développez plusieurs solutions en expliquant leur intérêt, puis concluez en indiquant si vous achèteriez ces produits et pourquoi. Gardez du temps pour vérifier l'organisation, la longueur et la rédaction.

Q : Quels critères de réponse sont explicitement attendus dans le sujet ?

Toutes les réponses doivent être rédigées. Appuyez-vous sur les documents lorsqu'ils sont demandés et répondez à chaque élément de la consigne. Pour la question finale, le sujet précise un développement organisé d'une trentaine de lignes et demande de justifier votre avis.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U40 - Expression et connaissance du monde/2005/BP Boucher - U40 - Expression et connaissance du monde - Session 2005 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Boucher : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.